Éric de Putter assassiné pour avoir dénoncé la corruption ?

Cet article a été publiée dans l'hebdomadaire Réforme le 13 septembre 2012.



Éric de Putter © Défap

Le Défap-service protestant de mission organise une cérémonie le 15 septembre à 15 h, en hommage à Éric de Putter, assassiné le 8 juillet à Yaoundé, au Cameroun.

Éric de Putter, trente et un ans, était envoyé par le Défap depuis deux ans, il enseignait l'hébreu comme professeur de théologie et de sciences religieuses auprès de l'Université protestante d'Afrique centrale (UPAC). Il a été poignardé, sans motif apparent, à son domicile. Cet événement tragique est survenu quelques jours avant son départ définitif du pays.

Le Défap-service protestant de mission organise une cérémonie le 15 septembre à 15 h, en hommage à Éric de Putter, assassiné

le 8 juillet à Yaoundé, au Cameroun.

Éric de Putter, trente et un ans, était envoyé par le Défap depuis deux ans, il enseignait l'hébreu comme professeur de théologie et de sciences religieuses auprès de l'Université protestante d'Afrique centrale (UPAC). Il a été poignardé, sans motif apparent, à son domicile. Cet événement tragique est survenu quelques jours avant son départ définitif du pays.

Deux personnes ont été arrêtées depuis, même si, pour l'instant, les faits qui justifient leur arrestation ne sont pas connus. Début août, le pasteur centrafricain Barko Nardo, qui avait suivi les cours d'Éric de Putter, a été arrêté. Il est soupçonné de complicité dans l'assassinat. Le 23 août, un second pasteur a été placé en détention provisoire. Jean Bosco Nguen n'est pas n'importe quel pasteur, c'est le doyen de l'Université protestante d'Afrique centrale où travaillait l'enseignant.

Selon Radio France Internationale, différents témoignages ont fait état de relations tendues entre Éric de Putter et les responsables de l'université. Il dénonçait notamment la gestion de celle-ci, ainsi que la corruption et le plagiat qu'il avait pu constater.

Selon d'autres sources citées par le site Internet Afrik.com, l'enseignant avait invalidé la thèse du pasteur centrafricain, ce que l'intéressé a confirmé tout en niant son implication dans le meurtre.

Au vu des mauvaises relations avec les responsables de l'université, l'enseignant avait prévu d'avancer son départ pour la France.

Selon Marc Pernot, pasteur de l'Oratoire, paroisse parisienne qui devait accueillir le couple à son retour, le théologien avait dénoncé sur son blog la situation dans le pays, quelques mois auparavant. « Nous pensions venir partager un projet ecclésial et communautaire. C'est bien plutôt la lutte

individuelle, la querelle des clochers, la compétition entre les Églises, et sans rire, cela se traduit dans le vocabulaire académique enseigné aux futurs pasteurs : compétitivité, croissance, rendement… »

Il parlait également d'omerta : « "La bouche qui mange ne parle pas". La corruption a cet effet pervers de favoriser l'omerta. La majorité a quelque chose à se reprocher, donc personne ne parle, de peur de voir ses propres méfaits dévoilés et la honte s'abattre. Mais la justice ne peut se fonder que sur la vérité. Et la société ne peut avancer que sur la justice. »

Réaction de l'Ambassadeur

« L'ambassade exprime toutes ses condoléances et sa compassion à la famille du théologien qui a été assassiné au Cameroun », a rappelé monsieur Mbella Mbella, Ambassadeur de la république du Cameroun en France. Il a ajouté qu'il « partage la peine et la douleur de la communauté protestante ». Il est convaincu que ce triste événement ne remettra pas en cause les relations entre les Églises de France et celles du Cameroun, quelle que soit l'issue de cette triste affaire. « Ces relations sont séculaires et remontent aux années 1800. Au XIXe siècle, des missionnaires ont bravé tous les périls pour asseoir la foi chrétienne. » L'Ambassadeur ne veut pas croire que ces relations séculaires seront remises en question.

« L'affaire est entre les mains de la justice camerounaise et il faut laisser l'instruction judiciaire suivre son cours. Le Cameroun vit en paix », a-t-il précisé. Il ne souhaite pas que cette affaire crée une psychose. C'est la première fois, à sa connaissance, qu'un tel drame se produit.

À propos des rumeurs de plagiat, concernant la thèse que Éric de Putter a refusée de valider, l'Ambassadeur Mbella Mbella soutient que le pays possède un arsenal juridique pour réprimer ce type de dérives. Interrogé sur les arrestations

des deux pasteurs, il explique que le doyen arrêté a été mis à la disposition de la justice. Il est présumé innocent. L'Ambassadeur a toute confiance en la justice de son pays. L'entourage d'Éric de Putter voudrait le croire…

Par Antoine Nouis